

Libre circulation des personnes

Prise de position de la young european swiss

*La **young european swiss I yes** appelle avec insistance au maintien de la libre circulation des personnes avec l'UE, tant en raison des nombreux avantages au niveau individuel qu'en raison de la nécessité économique pratiquement indiscutable. Les jeunes générations en particulier bénéficient de cette liberté individuelle au sein de l'Union et de l'excellente situation économique de la Suisse, rendue possible par la libre circulation des personnes.*

En cas de suppression de la libre circulation des personnes, l'économie et l'enseignement suisses subiraient une perte massive de compétitivité et les jeunes sur le point d'entrer sur le marché du travail en paieraient le prix.

Des avantages individuels immédiatement perceptibles

Outre les avantages économiques, difficiles à nier, les accords bilatéraux offrent à la population suisse des avantages supplémentaires en simplifiant considérablement la mobilité internationale. Les jeunes générations en particulier bénéficient de programmes d'échanges tels qu'Erasmus (ou de leurs substituts depuis février 2014) ou de stages et emplois dans d'autres pays européens. Aujourd'hui, grâce à Internet et aux médias sociaux, les jeunes ont des connaissances et des relations au-delà des frontières nationales. Les contacts et expériences internationaux n'enrichissent pas seulement un parcours de vie, ils permettent aussi de développer des compétences interculturelles et de créer d'innombrables expériences qui peuvent être utiles au cours de la vie professionnelle. La mobilité transnationale est une composante élémentaire de la capacité à suivre le rythme de la mondialisation. C'est pourquoi l'accord sur la libre circulation des personnes est non seulement attrayant sur le plan économique, mais il enrichit aussi directement la vie des individus et a une influence directe sur l'organisation de nos vies comme pratiquement aucun autre traité international.

Grâce à la libre circulation des personnes, la bureaucratie a également été massivement réduite et les séjours à l'étranger sont plus faciles qu'à l'époque où un marathon bureaucratique précédait l'engagement à l'étranger des salariés et des entrepreneurs.

Des avantages économiques massifs

La libre circulation des personnes garantit non seulement aux citoyens suisses le droit de s'établir et de travailler dans un Etatmembre de l'UE de leur choix, mais elle s'est également révélée essentielle à la prospérité de la Suisse ces dernières années. L'ouverture du marché

du travail a permis à la Suisse d'accroître la productivité du travail et la croissance économique et d'améliorer son équilibre fiscal. Le marché du travail national a pu être complété par la main-d'œuvre originaire de l'UE en fonction des besoins précis de l'économie. En outre, la libre circulation des personnes ralentit le vieillissement de la population vivant en Suisse, ce qui réduit la charge sur la sécurité sociale et les retraites. Tous ces effets renforcent la place économique suisse.

L'équation est simple : sans la libre circulation des personnes, il n'y a pas de prospérité en Suisse. Les secteurs qui bénéficient en premier lieu de la libre circulation des personnes le savent en particulier puisqu'ils recrutent une part importante de leur main-d'œuvre dans l'UE. Il s'agit notamment de l'agriculture, de la construction et de l'hôtellerie, de la recherche, de la santé et de l'éducation. Il n'est pas question d'évincer les travailleurs suisses, car le marché du travail suisse a bien réagi à l'immigration depuis l'introduction progressive de la libre circulation des personnes. Dans de nombreux secteurs, il existe même un besoin de recrutement si important qu'il ne peut être satisfait par les seuls travailleurs indigènes.

Développements futurs

Dans le passé, la libre circulation des personnes a déjà été mise à rude épreuve par diverses initiatives politiques. Cependant, l'initiative de résiliation de l'ASIN et de l'UDC est d'une gravité sans précédent, puisqu'elle appelle explicitement à la résiliation de l'accord sur la libre circulation des personnes. Elle accepte délibérément l'abolition de l'ensemble des accords bilatéraux du premier paquet, ce qui conduirait à l'isolement économique et social de la Suisse et mettrait en danger l'avenir des travailleurs suisses. La yes s'opposera avec détermination à cette initiative.